



CONTRAT DE PARTICIPATION AU VILLAGE PME

Conditions particulières de participation

ENTRE

L'association REAGE, association régie par la loi de 1901 dont le siège est situé 149 avenue du Maine 75014 PARIS, déclarée à la préfecture de Paris le 1^{er} février 2006 sous le N° 06/0458 – 00174628 et représentée par Mr. **Fetah OUZZANI**, en sa qualité de Président et dûment habilité aux fins des présentes. Ci-après dénommée « l'organisateur »

Et

La société (association).....ayant son siège social à l'adresse :

.....
Enregistrée à sous le Numéro.....
dûment représentée par M. en sa qualité de.....
Ci-après dénommée « l'exposant ».

L'exposant désigne comme interlocuteur : M.
Tel : Fax :
Email :

Préambule

Dans le cadre de ses activités, l'association REAGE organise un Forum annuel ayant pour objectif de favoriser des rencontres entre d'une part, des entreprises ayant un positionnement en Algérie, au Maghreb et/ou en Europe et, d'autre part, des membres et amis de REAGE, étudiants et cadres en activité. Ce document présente les conditions particulières de participation à l'édition 2009 du forum annuel de REAGE. Il est complété par les conditions générales de participation que l'exposant déclare avoir lues et acceptées dans leur intégralité. Les conditions de participation générales et particulières représentent une unicité indissociable l'une de l'autre. Les deux doivent être acceptés par les parties et constituera le contrat liant les parties.

Ceci étant exposé il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet des conditions particulières

Les conditions particulières de participation exposent la formule de participation au **Village PME** qui est unique. Elle est réservée aux PME/PMI, Associations à caractère économique, TPE, Start Up, etc. (CA 2008 inférieur à 1 Million d'Euros)

Article 2. Date, lieu et horaires

Le Forum REAGE se déroulera **le 7 novembre 2009**, dans les locaux de l'ESCP Europe, 79 Avenue de la république, 75011 Paris. Cependant, l'organisateur se réserve le droit de changer le lieu. Les détails et les horaires des prestations sont indiqués à l'article 2 des conditions générales

Article 3. Conditions de participation

L'exposant bénéficie d'un package global et unique qui comprend :

- ✓ Un espace privé de l'ordre de 5 m2
- ✓ Un espace collectif équipé de tables, chaises, ... pour recevoir
- ✓ Mobilier : 1 Comptoir avec portes, 1 Tabouret, 1 Présentoir à côté du comptoir
- ✓ Signalétique :
 - Logo sur Panneau générale « VILLAGE PME »
 - Nom au dessus du comptoir
- ✓ Un repas

+ **La possibilité d'ajouter votre « visuel » de type kakemono (max 1 m large ; 2 m haut) à côté du comptoir ou derrière le stand.**

+ **Invitations : Tables ronde de votre choix, RV Business Networking, Conférence plénière**

Les frais de participation s'élèvent à 300 € TTC.

La signature du présent contrat entraîne l'acceptation des conditions générales de participation (ci-jointes)

Fait en deux exemplaires originaux

Pour REAGE

Pour

Nom du représentant

Nom du représentant

Titre

Titre

Le

Le

Signature et cachet
(Avec la mention Lu et approuvé)

Signature et cachet
(Avec la mention Lu et approuvé)

.....

.....

Après signature par le représentant légal de l'exposant, le contrat peut être remis en main propre au représentant REAGE ou renvoyé par mail (après conversion au format PDF). Il vous sera retourné signé par le représentant légal de l'organisateur.

REAGE - Forum Reage
149 avenue du Maine
75014 PARIS

Contact Coprésidentes Forum REAGE: Soumaya Hamzaoui et Naoil Bouhassoun
E-mail: forum2009@reage.net

Contact VILLAGE PME Karim Bensalah et Rachid Bechtola : entrepreneurs@reage.net

Contact pour le suivi et la facturation:
Fax : 01 46 86 62 59

Info Line : + 33.6.10.22.36.40